

Recommandations du préventionniste du  
S.D.I.S pour l'utilisation de la  
**HALLE AUX SPORTS**  
*Lors de manifestation de type spectacle*

- Le nombre de personnes accueillies ne doit pas être supérieur à 700.
- Ne pas encombrer les accès aux sorties de secours.
- Si installation d'une scène avec un pont scénique (lumière) respecter la distance :
  - Pont → Public = hauteur du pont
- Respecter les circulations, de 1.40 m, entre les parterres de chaises et de tables.  
Parterres de chaises :
  - 16 chaises maximum entre 2 circulations.
  - 8 chaises maximum entre une circulation et une paroi (mur...).
- Les chaises sont rendues solidaires afin de former un bloc difficile à renverser.
- Veillez à maintenir ouverts les portails donnant accès à la voirie.